



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

ligne nouvelle Montpellier-Perpignan

Question au Gouvernement n° 174

Texte de la question

LIGNE NOUVELLE MONTPELLIER-PERPIGNAN

M. le président. La parole est à Mme Emmanuelle Ménard, au titre des députés non inscrits.

Mme Emmanuelle Ménard. Madame la ministre chargée des transports, l'Occitanie est en ébullition. De Toulouse à Montpellier, en passant par Béziers ou Perpignan, tout le sud de la France attend de vous une réponse. Tiendrez-vous les engagements de votre prédécesseur ? Verrons-nous enfin les lignes à grande vitesse – LGV – irriguer notre midi ? Je sais, et vous avez raison, l'État doit faire des économies et fixer des priorités. Mais pourquoi, encore une fois, au détriment de notre région ? Pourquoi, encore une fois, au détriment des villes moyennes, que vous envisagez d'ailleurs de ne plus desservir par le TGV si l'on en croit la lettre de mission remise à M. Spinetta hier ?

Je sais qu'il nous faut d'abord nous préoccuper des transports au quotidien. Mais justement, la LGV entre Montpellier et Béziers est la seule manière de désengorger la ligne actuelle et de multiplier, comme vous le souhaitez, les trains du quotidien. Alors pourquoi ne pas aller dans ce sens ?

Je sais, et vous avez raison, qu'il nous faut lutter contre les pollutions et donc développer le fret ferroviaire. Mais justement, il est prévu que la LGV entre Montpellier et Béziers soit mixte, à la fois passagers et fret. Alors pourquoi ne pas l'appuyer ?

Je sais, et vous avez raison, qu'il nous faut être comptable de chaque euro dépensé. Or, vous le savez, 75 millions d'euros ont déjà été consacrés aux études et aux achats de terrains pour la seule ligne Montpellier-Béziers-Perpignan. Allons-nous, en abandonnant ce projet, jeter cet argent par la fenêtre ?

Madame la ministre, le Midi se mobilise. Les élus, toutes tendances confondues, se réunissent. Les citoyens signent des pétitions. Les entreprises lancent des appels. Vous ne pouvez pas rester sourde à notre Occitanie qui ne demande qu'une chose : ne pas être oubliée une nouvelle fois. Notre démographie, notre place en Europe – le tronçon manquant Montpellier-Béziers-Perpignan nous permettrait de nous relier à l'Espagne –, tout milite pour que vous donniez votre accord à nos lignes à grande vitesse. Pouvons-nous compter sur vous, madame la ministre ? (*Applaudissements de certains députés non inscrits.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre chargée des transports.

Mme Élisabeth Borne, ministre chargée des transports. Madame la députée, vous m'interpellez sur le projet de ligne nouvelle entre Montpellier et Perpignan. Je précise qu'il ne s'agit pas de relier Pyongyang à Washington, contrairement à ce que certaines affiches publicitaires apposées dans la ville de Béziers pourraient laisser penser. (*Applaudissements sur les bancs du groupe REM.*)

M. Sébastien Chenu. C'est une polémique qui n'est pas du niveau d'un ministre.

Mme Élisabeth Borne, ministre. Il s'agit bien de connecter la ligne nouvelle, notamment sa section internationale, entre Perpignan et Figueras, au contournement ferroviaire de Nîmes et de Montpellier, que nous inaugurerons d'ici la fin de l'année.

Mais votre question, madame la députée, me donne l'occasion de vous annoncer que j'ai installé officiellement aujourd'hui, dans le cadre des Assises de la mobilité, le Conseil d'orientation des infrastructures. *(Exclamations sur les bancs du groupe LR.)*

M. Laurent Furst. Encore un comité Théodule !

Mme Élisabeth Borne, ministre. Ce conseil doit notamment permettre de préparer la sortie de la pause annoncée le 1er juillet dernier par le Président de la République pour l'ensemble des grandes infrastructures, notamment la ligne nouvelle Montpellier-Perpignan, et de proposer au Gouvernement d'ici à la fin de l'année une vision et une méthode pour le volet Programmation et financement des infrastructures de la future loi d'orientation des mobilités.

M. Éric Straumann. Le Gouvernement des comités !

Mme Élisabeth Borne, ministre. Je remercie d'ores et déjà celles et ceux qui ont accepté de s'impliquer de manière responsable dans ces travaux. Je pense aux députés que vous avez bien voulu désigner, monsieur le président, aux sénateurs qui sont en cours de désignation, à la députée européenne, aux représentants des associations d'élus ou aux personnalités qualifiées.

Soyez assurée, madame la députée, que je suivrai ce travail avec la plus extrême attention et qu'il débouchera sur une loi de programmation qui permettra de passer d'engagements et de promesses non financés à un programme équilibré en dépenses et en recettes. *(Applaudissements sur les bancs du groupe REM.)*

M. Christian Jacob. Nous allons passer de l'ombre à la lumière !

Données clés

Auteur : [Mme Emmanuelle Ménard](#)

Circonscription : Hérault (6^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 174

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 octobre 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [18 octobre 2017](#)